



Département de
l'instruction
publique,
de la culture et
du sport



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

Vice-présidentes Mesdames Céline Merad-Malinverni (DIP) et Isabelle Mili (IUFÉ)

**Séance du Groupe de coordination (GDC)
Mercredi 17 avril 2019 de 17h à 19h
Salle PM 234
PV ADOPTE**

Personnes présentes : Céline Merad Malinverni ; Isabelle Mili ; Sophie Canellini ; Marc Piccand ; Dominique Bruxelles ; Anne Sgard ; Juan Rigoli ; Rémy Kopp ; Anne Perréard-Vité ; Raphaël Fornallaz ;

Personne excusée : Greta Pelgrims ; Francesca Marchesini ; John Kummer ; Maria-Teresa Bacque.

Prise du PV : Laurence Hofmann

Ordre du jour

1. Adoption de l'OJ
 2. Adoption du projet de PV du 13 février 2019
 3. Informations des co-présidentes
 - calendrier Groupe de travail Swissuniversities (QuaPri)
 - Retour sur la rencontre avec Madame Silvia Steiner, présidente CDIP (01042019)
 4. Retour sur les filières de formation
 - A. FEP
 - B2 : mesures transitoires pour les étudiant-e-s poursuivant en MESP ou en MAEP ?
 - MITIC
 - (...)
 - B. FORENSEC
 - calendrier d'organisation de la rentrée 19-20
 - (...)
 - C. MESP
 - rapport sur l'enseignement spécialisé en cours d'élaboration à la CDIP (Impact prévisible)
 - (...)
 - D. Formation continue
 - Fordif
 - Autres formations continues romandes
 5. Divers
-



La séance est ouverte à 17H00 par les co-présidentes.

1. Adoption de l'OJ

L'OJ est adopté.

Il n'y aura pas de point MESP.

La direction de la MESP est excusée dans le cadre de cette séance.

2. Adoption du projet de 20 mars 2019

Le projet de PV est adopté sans modifications.

3. Informations des co-présidentes

- Plan d'action stratégique de la HEP Vaud sur le numérique

La HEP Vaud a décidé d'anticiper la mise en œuvre du plan CDIP-CIIP d'introduction du numérique pour la prochaine rentrée 2019-2020 au secondaire I.

Un plan d'action numérique a été mis en place afin de répondre aux besoins en termes de formation au numérique des étudiants et des formateurs ainsi qu'aux enjeux actuels du numérique.

Dans le domaine scolaire, ce projet embrasse trois champs :

- La science informatique,
- La culture numérique (« digital literacy » / citoyenneté numérique à Genève)
- L'éducation aux médias (en relation avec les MITIC)

Les thèmes sont axés sur la formation en établissement scolaire et dans le cadre de la formation continue des enseignants comme des formateurs.

Ce plan d'introduction au numérique est mis en place pour répondre à l'appel de Swissuniversities dans le cadre du « Renforcement des digital skills dans l'enseignement ».

Un groupe de travail CLFE-CIIP va être mis en place sur l'offre romande de formation continue en 2021.

Dès 2021, les enseignants d'informatique devraient certainement pouvoir enseigner cette discipline au secondaire I comme au secondaire II. Un plan de formation, voire de reconversion devra être envisagé.

- calendrier Groupe de travail Swissuniversities (QuaPri)

Le Groupe de travail « Quapri » (« Qualität Primarschule » - Commission interne à Swissuniversities consacrée à la formation en enseignement primaire), qui s'occupe d'élaborer une nouvelle stratégie 2021/2025 pour la formation des enseignant-e-s primaire, a décidé de rendre ses travaux au mois de septembre 2019. Dans l'intervalle, une consultation du travail réalisé sera effectuée, notamment auprès de la CDIP.

- Retour sur la rencontre avec Madame Silvia Steiner, présidente CDIP (01042019)

Dans le cadre de cette rencontre, la question des VAE pour l'entrée en formation à l'enseignement spécialisé (notamment la MESP) a été abordée (pour rappel, seules des équivalences pour des crédits de stages peuvent être validés, selon la CDIP) et Madame Steiner est d'accord pour entrer en matière.



Un rapport sur l'enseignement spécialisé, nécessitant deux années, va être réalisé par la CDIP. Une demande de prise en compte de VAE a été adressée.

4. Point de situation des 3 filières, FEP, FORENSEC et MESP.

A. FEP

- Question des MITIC : Une réelle amélioration a pu être donnée au temps d'intervention consacré au MITIC en 3^{ème} année, ce qui permettra aux étudiants d'être de manière plus importante dans des démarches d'exercices pratiques ;
- Question du B2 en anglais/allemand : les conditions d'engagement des maîtres et maîtresses généralistes dans l'EP genevois précisent entre autres que :
 - « Le candidat-e doit attester du niveau B2 en allemand et en anglais du portfolio européen des langues (PEL) ;
 - Les étudiants titulaires du CCEP depuis 2016 ont le niveau B2 exigé ;
 - Les étudiants titulaires d'un CCEP antérieur à 2016 doivent faire attester leur niveau B2 par un certificat ».

Toutefois, une problématique se pose sur la validité effective de ce niveau B2 : Lorsque les étudiants décident de poursuivre leurs études et de se former en MAEP, ou en MESP... avant de prendre une classe. En effet, depuis leur entrée en formation, l'obtention de leur diplôme et la prise d'une classe, 6 années au total se sont écoulées ; ce qui ne permet plus d'assurer la garantie de leur niveau B2 obtenu à l'entrée en formation. Une solution efficace doit être trouvée en conformité stricte avec les exigences requises. Une réflexion est actuellement en cours. Toute dérogation implique une analyse précise de la situation de la personne. Elle doit pouvoir attester d'un véritable niveau B2, en ayant pratiqué la langue anglaise ou allemande durant la poursuite de ses études.

Un Groupe de travail est mis en place (A. Meyer, D. Bruxelles, G. Stiassny) afin d'étudier les possibilités de garantir un niveau linguistique B2 avéré (un 4 obtenu à la maturité ne suffisant plus) et de concevoir une solution pour les étudiants prolongeant leurs études immédiatement après le CCEP (le cas échéant, incluant des mesures transitoires).

B. FORENSEC

Les 6 groupes de travail chargés de la nouvelle organisation de la FORENSEC et de son opérationnalisation sont en place et avancent dans leurs travaux qui portent sur différentes questions :

- => la réorganisation de l'accompagnement des stages
- => la question de la bidisciplinarité
- => la question sur la charge de travail dans chaque enseignement
- => la question sur les textes juridiques
- => la question sur l'administration (salles – horaires)
- => la préparation du dispositif, des termes de calendrier et des modalités de travail.



Département de
l'instruction
publique,
de la culture et
du sport



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

Un des objectifs vise à l'amélioration des différents documents, entre autres l'allègement du document CROAL (compte rendu d'observation et d'analyse de leçon).

Sur la question des FT un second appel à candidature a permis de pourvoir certains postes. Une réflexion se poursuit.

Dans le cadre du suivi d'un stagiaire, différents acteurs de l'IUFE et du DIP interviennent : FT, CE, Maître Mentor, RF-Dir, Direction d'établissement et EDAC. Les RH du DIP souhaiteraient intégrer au mieux les acteurs DIP de ce suivi, afin de pouvoir précisément soigner l'entrée dans la profession et garantir ainsi une meilleure articulation entre la formation et l'entrée dans la profession.

Le calendrier de la prochaine rentrée sera communiqué d'ici au 31 mai 2019.

C. MESP

Le processus de reconnaissance de la MESP est en cours et ce en conformité avec le calendrier fixé.

Un rapport sur l'enseignement spécialisé est en cours d'élaboration à la CDIP où un dossier de reconnaissance et un dossier d'accréditation sont déposés.

Un mandat est confié à la CDIP. Il a pour objectif d'alléger les conditions de reconnaissance des diplômes de type MESP

D. FORMATION CONTINUE

FORDIF

Une information est ici relayée : 20% des directrices et directeurs d'établissement suivent la formation DAS.

Le DAS Fordif s'ouvre tous les 2 ans.

AUTRES FORMATIONS ROMANDES

Un Groupe de travail CLFE est chargé de mettre en place une coordination au niveau des formations continues romandes.

La séance est levée à 19h.

La prochaine séance est fixée au mercredi 22 mai 2019.